



Réunion publique du comité de quartier du Champ du Cerf mercredi 18 mars 2015 à 18h30 – A la Maison du Grand Cerf

Membres présents :

Raphaël VIAL, élu délégué à la démocratie participative

Myriam ROUIT-POLLET, Présidente déléguée

Patrick Ceugniz, Gregory Debackere, Isabelle Delacroix, Corinne Dewitte, Chantal Doutement, Bernard Gimenez, Marie-Josée Lemoisne, Gilbert Leutrau, Jean-Claude Masso, Bernard Stragier,

Membres excusés

Jean-Michel Lemoisne, élu référent du Comité de quartier du champ du cerf

Jean-Claude Decool, Pascal Delacroix, Romain Delmotte, Béatrice Derooze, Georges Leruste

L'ordre du Jour portait sur :

I - Création d'une commission « circulation » - visite du quartier Pierre Mauroy le 10 mars – compte rendu de cette visite et propositions éventuelles.

II - Réflexion sur l'entretien des espaces verts et aires de jeux pour les enfants.

III - Réflexion sur l'inquiétude des habitants des immeubles du champ du cerf squattés la nuit (installation de tables, matelas dans les entrées d'immeubles) – Réflexion sur les autres incivilités du quartier.

IV - Bowling fermé réflexion sur le devenir du bâtiment.

V - Stade du quartier : comment le réutiliser ?

VI - Création d'une fête de quartier autour du jardin partagé Mandala – choix d'une date : juin ?

VII - Questions diverses

I - La toute nouvelle commission circulation a fait la visite du quartier Pierre Mauroy et a pu se rendre compte de l'état des lieux.

La circulation

Elle a tout d'abord constaté effectivement une circulation par des véhicules roulant trop vite.

De plus, il faut prendre en compte le nombre important d'enfants.

Plusieurs propositions :

- Faire mettre des ralentisseurs
- Faire une zone 30 dans la rue Pierre Mauroy.

Les membres de la commission ignorent si la rue Pierre Mauroy est une voie publique ou si elle est encore du ressort du lotisseur. Il faut le savoir afin de pouvoir solliciter les personnes concernées.

Par ailleurs, une partie du comité circulation demande l'ouverture de la rue Nelson Mandela pour « désengorger » la rue Descartes. Les autres membres du comité se tourneraient plutôt vers un aménagement de passage piétons avec la pose d'un sol goudronné et d'un tourniquet .

Il a été abordé l'éventualité d'une ouverture au bout de la rue Pierre Mauroy afin de créer une voie vers Lesquin..., mais cela semble peu réaliste, la question reste cependant posée.

Le stationnement

La commission a également noté un vrai problème de stationnement sauvage sur les trottoirs devant les appartements.

Proposition :

- demander la pose de plots devant l'immeuble déjà habité pour empêcher le stationnement sauvage
- Peut-être y aurait-il moyen de créer des places de stationnement le long des trottoirs ? (6 à 8 places visiteurs feraient le plus grand bien

Des stationnements abusifs ont été déclarés sur des espaces verts, mais **cela relève de l'incivilité**

De même pour les trottoirs sur lesquels les poussettes ne peuvent pas passer : **cela relève de l'incivilité**

La question est posée dans la salle de savoir pourquoi la commune n'a pas demandé davantage de places de stationnement ? il lui est répondu que la loi est respectée : 1 place ½ par maison, 1 place par appartement (logements sociaux).

La commission a également noté la présence d'une grosse butte de terre sur la voie Pierre Mauroy à l'entrée à droite, ne peut-on envisager d'y créer des places de stationnement pour visiteurs?

L'assainissement

Certains habitants de la rue Descartes sont inquiets quant à la capacité d'absorption des égoûts eu égard à l'ajout d'habitants... que leur répondre ? a priori un lotisseur fait appel à des ingénieurs et à des architectes qui connaissent leur travail et si le permis de construire a été accordé, c'est que toutes ces questions ont été résolues en amont...

L'accès Internet

La présence d'Ulrich Vanacker, qui était lors du mandat municipal précédent élu aux nouvelles technologies a permis d'obtenir une réponse immédiate : SFR s'est engagé à couvrir la totalité de la commune en « fibre » d'ici fin 2017. Les usagers auront alors le choix entre plusieurs opérateurs : SFR, Orange, Numéricable et Bouygues Télécom.

Lors de la prochaine réunion publique du comité de quartier, Patrick Ceugniet fera le point sur l'ensemble de ces questions et sur les réponses qui y auront été apportées avec un support Powerpoint permettant une meilleure visualisation pour tous de la situation.

II - Réflexions sur les espaces verts et aires de jeux pour les enfants

Le comité de quartier souhaite demander aux services municipaux de maintenir l'effort sur les ronds-points qui étaient très beaux l'an dernier mais n'ont pas encore été décorés cette année ; le 23 mars nous constatons que les jardiniers sont à l'œuvre...

Aire de jeux : les résidents des immeubles demandent que l'aire de jeux soit déplacée au milieu des immeubles, compte tenu de la dangerosité actuelle de son accès (rue, arrêt de bus et parking à traverser) Toutefois la question est posée de savoir si une telle installation est bien du ressort de la commune ou plutôt de Vilogia qui doit être propriétaire du terrain

On peut pourtant rappeler que l'installation de nouveaux jeux avait été promise par la Municipalité lors du projet de déplacement des arrêts de bus, mais qu'il avait été alors très justement question d'attendre la fin desdits travaux.

III Réflexion sur l'inquiétude des habitants des immeubles du Champ du Cerf squattés la nuit (installation de tables et matelas dans les entrées) – réflexion sur les autres incivilités du quartier

L'association CLCV est présente tous les mercredis de 16h30 à 18h30, elle œuvre pour le Bien Vivre Ensemble mais se penche également sur les problèmes rencontrés par les locataires face à leur bailleur, Vilogia. Le but de l'association est de donner un point d'accueil à la population afin qu'elle se prenne en charge elle-même et vive une véritable solidarité, ce qui fonctionne plutôt bien.

Le comité de quartier pense aider l'association en améliorant la qualité de vie du quartier notamment à travers des animations ponctuelles permettant de mieux vivre ensemble.

Le Comité de Quartier deviendrait ainsi solidaire de l'association CLCV et, ensemble, il s'agirait de travailler sur l'amélioration de la réputation du quartier du Champ du cerf et de tordre le cou aux idées reçues.

IV Bowling fermé, réflexion sur le devenir de ce bâtiment

Raphaël Vial fait savoir que, suite à la mise en liquidation judiciaire de la société qui l'exploitait, la fin de la délégation pour le bowling serait votée en Conseil Municipal le 20 avril prochain. Aucune décision à ce jour n'a été prise par la Municipalité quant à l'utilisation future de ces locaux.

Certains administrateurs de la Maison du Grand cerf se déclarent intéressés par une ou deux salles permettant de désengorger le centre social dont les locaux vont prochainement être rendus exigus par les travaux d'extension de la cuisine (qui empiètera sur l'une des petites salles).

Les membres du Comité de quartier aimeraient qu'un lieu d'accueil, ouvert régulièrement, surtout lorsque les jeunes ne sont pas au collège..., soit destiné essentiellement aux 13-18 ans

Raphaël Vial rappelle que le Comité de Quartier, et donc les habitants, peuvent faire des propositions qui sont susceptibles d'influer sur la décision finale des membres du Conseil Municipal pour cette utilisation future.

V –Stade du quartier, comment le réutiliser ?

Là aussi, il s'agit d'une interrogation du comité de quartier et de la population.

Il est rappelé qu'il a été utilisé ces dernières années à deux reprises :

- Pour le marché nocturne en mai 2013
- Pour la Fête de la musique en juin 2014

Diverses suggestions sont évoquées : un espace parking (il manque cruellement de places autour des immeubles), aire de jeux pour enfants (elle serait ainsi sécurisée et non directement sur la rue, city stade (comme à la Comtesse), parcours santé... L'idéal serait de réaménager cet espace en favorisant une cohabitation intergénérationnelle. Il faudrait également qu'il soit accessible de tous

côtés (entrées sur chaque côté) comme point central du Champ du cerf. L'exemple qui semblerait intéressant est celui de l'aménagement en parc du boulevard Jean-Baptiste Lebas à Lille.

VI Création d'une fête de quartier autour du jardin partagé Mandala – choix d'une date : juin ?

Une commission chargée de l'organisation de cette fête doit avoir lieu le 31 mars. La date qui pourrait être retenue serait le samedi 30 mai de 18h30 à 21h30. La commission prévoira également lors de sa réunion la liste du matériel nécessaire qu'il faudra demander à la Municipalité.

VII - Questions diverses

- Réparation définitive de la plaque d'égout « abîmée par les bus Transpole » rue Rubens
- Pose de panneaux « impasse » à l'entrée du cul de sac de la rue Nelson Mandela afin d'empêcher les nombreux demi-tours inutiles et qui pourraient être dangereux
- Arbres à élaguer devant les appartements Camille st Saëns

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15